



Inscription au collège pour un enfant dont les parents se séparent

Par **Emma**, le **21/05/2012** à **20:14**

Bonjour,

Je me pose une question, je suis séparée du père de mes enfants , j'ai été obligée de m'enfuir tellement la vie était insupportable à la maison ...j'ai un garçon de 11 ans qui rentre au collège cette année, il va être inscrit au collège proche du domicile de son père, lequel ne veut pas me confier mon fils en garde alternée , ma question est la suivante : ai je le droit d'inscrire de mon côté mon fils également dans un collège proche de mon domicile, en effet, le JAF n'est saisi que dans plusieurs mois et je crains que le fait que mon fils soit inscrit dans le collège proche de chez son père influence la décision du juge , a t'on le droit d'inscrire un enfant dans 2 établissements d'une même commune ?